

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la commission paritaire
communautaire de l'enseignement spécial et de l'enseignement de
promotion socio-culturelle officiel subventionné**

A.Gt 29-04-1996 M.B. 12-07-1996

modifications :

A.Gt 23-01-97 (M.B. 26-06-97)

A.Gt 02-09-97 (M.B. 15-01-98)

A.Gt 08-06-99 (M.B. 18-11-99)

A.Gt 01-07-10 (M.B. 31-08-10)

modifié par A.Gt 23-01-1997; 02-09-1997

Article 1er. - Sont nommés membres de la Commission paritaire communautaire de l'enseignement spécial et de l'enseignement de promotion socio-culturelle officiel subventionné, ci-après dénommée "La Commission paritaire":

1° En tant que membres effectifs représentant les pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel subventionné:

1. Monsieur Philippe DELIEGE
2. Monsieur Claude LECAILLE
3. Monsieur Pierre CHARLIER
4. Monsieur Claude MOISSE
5. Madame Angèle DE GEYTER
6. Monsieur Raymond EUSTACHE
7. Monsieur Jacques MOUTON
8. Monsieur Michel GUILMOT
9. Monsieur André FOULON
10. Madame Marie-Claude REMY
11. Monsieur Claude SIQUIET
12. Madame Cécile BEN KHELIFA

2° En tant que membres suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel subventionné:

1. Madame Reine-Marie BRAEKEN
2. Madame Nora CONTE
3. Madame Nicole JOACHIM
4. Monsieur Jean-Yves MOSRAY
5. Monsieur Claude WAUTELET
6. Monsieur Jules DE GRAEF
7. Monsieur Léon LAMBERT
8. Monsieur Jean LAUNE
9. Monsieur Jean-Louis POLIART
10. Monsieur C. GIANNONE
11. Monsieur Michel CROSSET
12. Monsieur Jean DEDOBBELEER

3° En tant que membres effectifs représentant les organisations représentatives des membres du personnel dans l'enseignement officiel subventionné:

1. Monsieur Jean-Marie ANSCIAUX
2. Monsieur Hubert MARIS
3. Monsieur Léon COMBLEZ
4. Madame Camille DIEU



5. Monsieur Pascal CHARDOME
6. Monsieur Jacky GIOT
7. Monsieur Ghislain DARIMONT
8. Monsieur Marc BOLLY
9. Madame Myriam PIERRE
10. Monsieur Jean-Marc DANZAIN
11. Monsieur Jacques JONKERS
12. Monsieur Jacques POUSSET

4° En tant que membres suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel de l'enseignement officiel subventionné:

1. Monsieur Michel MARLAIR
2. Madame Christiane CORNET
3. Monsieur Claude DURAY
4. Monsieur Claude BURNIAUX
5. Monsieur Daniel CHENE
6. Monsieur Jean-Luc LEPAGE
7. Madame Luce RAMMERY
8. Madame Catherine COLARIS
9. Madame Marie-Henriette ANDRE
10. Madame Patricia HAVREZ
11. Madame Myriam MINSIER
12. Monsieur Bernard FRANCO

remplacé par A.Gt 01-07-2010

Article 2. - M. Michel PREUD'HOMME, conciliateur social au Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, est nommé président de la Commission paritaire.

M. Jean-Marie FAFCHAMPS, conciliateur social adjoint au Service public fédéral l'Emploi, Travail et Concertation sociale, est nommé vice-président de la Commission paritaire.

modifié par A.Gt 08-06-1999

Article 3. - Monsieur Pierre LEGROS et M. Frédéric GOSSELIN sont nommés référendaires auprès de la Commission paritaire.

Article 4. - Madame Marie-Luce PAHAUT, conseillère adjointe au Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, est nommée Secrétaire de la Commission paritaire.

Madame Rosanne DELUSSU, sous-chef de bureau au Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, est nommée Secrétaire-adjointe de la Commission paritaire.

Article 5. - La Ministre-Présidente qui a dans ses attributions le statut des membres du personnel de l'enseignement officiel subventionné est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er mai 1996.

